JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Guy Henri Charles LEMARCHAND – Annonce civile

Référence : L038208

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 30 octobre 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Annonce civile

ENVOI EN POSSESSION AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016 Suivant testament olographe en date du 6 juin 2020, Monsieur Guy Henri Charles LEMARCHAND, en son vivant retraité, veuf de Madame Marie-Paule LAZENNEC, demeurant à BREST (29200) 36 Bis rue Marcellin Duval Résidence Jardin d'Arcadie. Né à LE HAVRE (76600), le 11 février 1937. Décédé à BREST (29200), le 13 septembre 2026 A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nolwenn PERRON, Notaire titulaire d'un Office Notarial à PLABENNEC (29860), 8 rue du Maréchal Leclerc, le 20 octobre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Pauline MAHERAULT, notaire à BREST (29200), 13 rue Robespierre, référence CRPCEN: 29167, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BREST de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE